



# REGLES GENERALES COMPETITION INTERNATIONALE

## ASSOCIATION NAIL ART FRANCE

### ONLINE NAILS TALENTS 2021

#### 1. Généralités

- La langue d'origine utilisée est le français. En cas de contestation, seules, la règle de L'EPREUVE ET LA REGLE GENERALE EN VERSION FRANÇAISE, auront une valeur légale et juridique. Les compétiteurs traduiront les règles dans la ou les langues de leurs choix. Les règles de toutes les épreuves sont disponibles en français et en anglais.
- La compétition Nails and Body Painting est organisée, par l'association NAILARTFRANCE à but non lucratif dont le siège social est situé au 7 rue du Vercors 38400 saint martin d'Hères.
- La compétition est soumise à ce règlement général, pour tous les pays.
- L'association se réserve le droit d'apporter des changements à cette règle à tout moment. Chaque compétiteur relira, régulièrement, ce règlement actualisé, sur le site, **jusqu'à la clôture des inscriptions.**
- Chaque fois, que la situation l'exige, tout mot écrit au singulier, comprend aussi le pluriel et vice-versa.
- Chaque mot écrit au genre masculin, comprend aussi le genre féminin et vice-versa.
- La compétition est ouverte à tout public à toute personne physique ayant 18 ans révolu.
- Les règles de chaque épreuve, sont disponibles, sur le site <https://nailartfrance-competition.fr>
- Les compétiteurs respecteront, toutes les règles écrites, dans ce règlement général, pendant toute la compétition.
- Tout compétiteur, qui ne respecte pas les règles imposées, sera disqualifié, sans dédommagement.
- Aucun remboursement, ne sera effectué.
- Tous les travaux effectués au domicile, seront impérativement, exécutés par le compétiteur.
- Les juges, ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

#### 2. Inscription

- Les inscriptions s'effectuent, sur le site internet : <https://nailartfrance-competition.fr>
- Clôture des inscriptions : **29 octobre 2021 à 14 heures !**
- **Les compétiteurs vérifieront, que toutes les informations écrites, (identité, téléphone et email), soient notées, sans erreur. En cas d'erreur de leur part, ils devront refaire une inscription complète. Les compétiteurs sont entièrement responsables, de leur inscription.**
- Afin de valider l'inscription, le bulletin sera, entièrement **rempli et le paiement effectué.**
- Les transactions bancaires, en ligne, sont sécurisées.
- L'inscription est acceptée, dès que le paiement est validé par la banque. Une facture est automatiquement envoyée par mail. Contrôlez spam et courrier indésirable de votre boîte mail.
- Les frais d'inscription sont personnels, et ne peuvent pas être cédés à des tiers.
- Chaque compétiteur s'inscrit lui-même. Il est interdit d'inscrire un compétiteur, autre que soi-même, sous peine de disqualification immédiate.

- Aucune division. Les compétiteurs s'inscrivent par nationalité inscrite sur le passeport ou la carte d'identité. Chaque compétiteur écrira sa nationalité, identique à celle de ses papiers d'identité. Si un compétiteur a la double nationalité, il doit choisir à l'inscription, le pays de son choix. Il est impossible de changer de nationalité, après l'inscription. Des contrôles seront effectués en cas de doute sur la nationalité d'un compétiteur.
- Chaque compétiteur s'inscrit et participe individuellement **AU PODIUM NAILARTFRANCE**.
- Les compétiteurs de même nationalité, participent **AU PODIUM DES NATIONS**, par épreuve, s'ils sont **3 représentants au minimum, de même nationalité, à présenter un travail, dans celle-ci**.
- **Chaque compétiteur peut participer au PODIUM NAILS TALENTS 2021 (Voir chapitre7)**.
- Tous les pays du monde, sont autorisés à participer.
- Chaque compétiteur, peut s'inscrire une fois, à toutes les épreuves ci-dessous :
- 3D ART / FACE PAINTING/ POSTER ONE HAND/ POSTER NAILS AND MAKE-UP
- **Les épreuves Design MIX MEDIA et DESIGN FLAT ART ont deux thèmes.**
- **Les compétiteurs peuvent s'inscrire aux thèmes : Taj Mahal et paysage d'Asie. Animaux sacrés d'Asie et le merveilleux monde aquatique d'Asie.**
- Toute inscription, effectuée et payée, est définitive, elle appartient définitivement à l'association Nailartfrance.et ne sera jamais remboursable. Aucun motif, aucune réclamation, ne seront recevables. Par son inscription et son paiement, le compétiteur accepte et valide définitivement, le règlement général et celui de chaque épreuve.

### 3. Tarif de chaque épreuve

- 75 euros HT (90 EUROS TTC) par épreuve. Tarif identique pour la France et pour les pays étrangers.

### 4. Epreuves

- **Poster 1 hand / Poster nails and make- up/ Mix Média / Design Flat Art /Design Face painting / 3D Art /**
- Dans chaque règle est inscrit : Les obligations, les autorisations, les interdictions.
- Chaque compétiteur devra lire, comprendre et connaître la règle de son ou ses épreuves, avant d'effectuer son travail

### 5. Envoi des travaux

- Date limite des envois des travaux : **5 novembre 2021 à 14 heures**. Passé ce délai, aucun travail ne sera accepté.
- **Pour les épreuves 3D ART, DESIGN MIX MEDIA, DESIGN FLAT ART, DESIGN FACE PAINTING**, il est obligatoire d'envoyer son travail avec : **WE TRANSFERT GRATUIT** sur le mail : [Competitionnailartfrance@gmail.com](mailto:Competitionnailartfrance@gmail.com)
- Si les travaux ne sont pas envoyés avec WETRANSFERT, la participation sera automatiquement annulée sans remboursement.
- **POUR LE POSTER MAKE UP ET LE POSTER ONE HAND**, les photos seront directement envoyées **sur le mail [competitionnailartfrance@gmail.com](mailto:competitionnailartfrance@gmail.com)** et obligatoirement **en pièce jointe**.
- Si les travaux ne sont pas envoyés en pièce jointe, **la participation sera automatiquement annulée** sans remboursement.

### 6. Notation

- Tous les critères de notation, sont expliqués, dans les règles propres, à chaque épreuve.
- En cas d'égalité de points, le président du jury procédera, à un tirage au sort entre les compétiteurs.
- En cas de tricherie, le compétiteur sera disqualifié de l'épreuve concernée, ainsi que de toutes les autres épreuves, auxquelles, il a participé, dans cette compétition. Sans aucun remboursement.
- En cas de non-respect des techniques, imposées dans les règles, de chaque épreuve, une pénalité de 5 points par critères concernés, sera effectuée **La décision du président du jury est définitive et irrévocable**
- **IL EST INTERDIT :**
- **De publier les travaux avant le résultat officiel du jugement, donné par NAILARTFRANCE sur tous les réseaux sociaux, magazine etc.**

- De présenter un travail déjà exécuté, auparavant.
- De s'inscrire plusieurs fois à la même épreuve et au même thème.
- De publier ses feuilles de notes sur les réseaux sociaux.
- De contacter les juges en privé, avant, pendant et après la compétition, CECI POUR LES PROTEGER DE TOUTES SITUATIONS DESAGREABLES COMMISES PAR LES COMPETITEURS, INDELICATS.
- IL EST AUTORISE DE SUIVRE DES COURS DE FORMATIONS OU DE PREPARATIONS AUX COMPETITIONS NAILARTFRANCE, AVEC LES JUGES, mais il est interdit de présenter le travail effectué en formation.
- Il est interdit d'envoyer aux juges, votre travail en construction, ou terminé, sous peine de disqualification immédiate.

## 7. Récompenses

### - PODIUM NAILARTFRANCE (NAILS AND BODY PAINTING)

Chaque vainqueur 3ème, 2ème, 1ère place toute nationalité confondue dans chaque épreuve, recevra : 1 certificat et 1 médaille, 1 coupe, envoyés en recommandé à l'adresse indiquée lors de l'inscription. L'envoi est unique. Si les colis sont perdus ou non distribués, ils ne seront pas remplacés.

### - PODIUM DES NATIONS (NAILS)

Les 3 compétiteurs de même nationalité, qui totalisent le plus de points dans la même épreuve, recevront : 1 certificat et 1 médaille, envoyés en recommandé à l'adresse indiquée lors de l'inscription. L'envoi est unique. Si les colis sont perdus, ou non distribués, ils ne seront pas remplacés.

### - PODIUM DES CHAMPIONS NAILS TALENTS 2021 (NAILS)

Les 3 compétiteurs qui remporteront le plus de points, dans toutes les épreuves auxquelles ils ont participé, seront nommés Champions NAILS TALENTS 2021.

**Méthode de calcul :** Toutes les notes obtenues dans chaque épreuve effectuée par le compétiteur, dans cette compétition de 2021, sont ajoutées les unes aux autres. Le total obtenu, définit le classement des 3 places, aux 3 vainqueurs, de ce podium.

Les récompenses NAILS TALENTS 2021 sont diffusées et actualisées régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Les cadeaux seront envoyés au domicile des vainqueurs à l'adresse indiquée, lors de l'inscription. Les compétiteurs gagnants, domiciliés hors France, fourniront leurs coordonnées bancaires à l'association NAILARTFRANCE pour effectuer le virement des gains financiers offerts.

Les cadeaux ne peuvent pas et ne seront pas échangés contre de l'argent. Si le compétiteur refuse les cadeaux ou ne donne pas ses coordonnées, ou ne répond pas aux mails de l'association, ou s'il reste silencieux à nos demandes, passés un délai de 8 jours, les cadeaux ne seront pas envoyés et seront restitués aux sponsors correspondants.

#### VALEUR DES CADEAUX AU MINIMUM POUR CHAQUE VAINQUEUR NAILS TALENTS 2021

Première place: Cadeaux d'une valeur ttc de 2500 euros minimum, inclus, 1 chèque de 500 euros

Seconde place : Cadeaux d'une valeur ttc de 1500 euros minimum, inclus 1 chèque de 500 euros

Troisième Place : Cadeaux d'une valeur ttc de 800 minimum, inclus 1 chèque de 300 euros.

Les envois des cadeaux sont uniques. En cas de perte, de non- distribution etc ils ne seront pas remplacés, ni renvoyés.

Les valeurs ttc des cadeaux sont communiquées par les sponsors, et sont visibles sur leur site.

- SPONSOR OA NAIL SYSTEM représentée par LAETITIA STELLA, offre au compétiteur qui totalise le plus de points à l'épreuve : POSTER AND MAKE -UP, la couverture de son magazine du mois de décembre 2021, ainsi qu'un interview de celui-ci, diffusée dans cette édition spéciale !  
(La photo du poster sera signée du nom et prénom du compétiteur, sans logo ni signe distinctif apparent)

## 8. Droit à l'image

- NAILARTFRANCE pourra jouir du droit, d'utiliser toutes les images, et les vidéos de l'évènement, pendant et après la compétition, sans aucune limitation dans le temps, et, sans dédommagement financier, ni pour les compétiteurs, ni pour les modèles.
- Toutes les photos de la compétition, envoyées à l'association, ou effectuées par NAILARTFRANCE, ou par des professionnels, engagés ou non par l'association SONT LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE CELLE-CI.
- **PAR SON INSCRIPTION A LA COMPETITION, CHAQUE COMPETITEUR ET SES MODELES, ACCEPTENT DE RENONCER A LEUR DROIT A L'IMAGE.**

## 9. Droits d'auteur et copyright

- La « Compétition Internationale Nail Art France » est la propriété exclusive de l'association NAILARTFRANCE COMPETITION.
- Les reproductions de Logo ou de copyright, sont strictement interdits.
- **Toutes reproductions, totales ou partielles, des règles de compétition, des critères de jugement, des images ou des logos de l'association NailArtFrance sont interdites et feront l'objet de poursuites.**

## 10. Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les candidats doivent nécessairement préciser certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, e-mail...) au sein du formulaire d'inscription. Les candidats reconnaissent avoir été informés de leurs droits relatifs à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée) **au sein du formulaire** d'inscription et au Règlement Général sur la Protection des Données (General Data Protection Régulation) adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à la détermination des Gagnants.

Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice qui s'engage à les traiter dans le respect de la réglementation évoquée ci avant.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, en vous adressant à :

NAILARTFRANCE à l'adresse email suivante [comptitionnailartfrance@gmail.com](mailto:comptitionnailartfrance@gmail.com) ou à l'adresse postale suivante Association nailartfrance 7 rue du Vercors 38400 Saint Martin d'Hères, en précisant le nom du présent jeu, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature.

**Toutefois, dans l'hypothèse où un participant exercerait son droit d'opposition ou demanderait la radiation de ses données personnelles avant la fin du jeu, ce dernier verrait sa participation annulée automatiquement SANS AUCUN REMBOURSEMENT ses données étant nécessaires pour la gestion de sa participation.**